



BILLET

Coup de froid sur les aides au logement

La décision du gouvernement de geler l'aide personnalisée au logement (APL) au nom d'économies de bouts de chandelle, met en péril un modèle de prise en charge que les associations arrivent à peine à équilibrer. Pour rappel, cette aide a été revalorisée de 2,15% l'an passé, après un gel par l'ancien gouvernement. Volte-face cette année : pour une économie estimée à 170 millions d'euros, c'est 6,4 millions des ménages les plus pauvres qui vont être impactés par cette « moindre aide de quelques euros » (dixit le gouvernement) ; avec le risque de mécaniquement accroître le taux d'impayés de loyers, mais aussi celui des expulsions à

« ...Des économies de bouts de chandelle... »

terme (115.000 familles ont fait l'objet d'une décision judiciaire de ce type en 2011 soit +37% en dix ans selon la Fondation Abbé Pierre). Nous nous sommes engagés pleinement dans la gestion de logements intermédiaires, considérant que l'intermédiation locative, les pensions de famille et les résidences sociales étaient une véritable avancée proposant un logement accompagné, une animation collective, une stabilité pour les enfants, une alternative à l'hébergement hôtelier (une récente étude du Samu Social de Paris démontre la nocivité aux plans physique, psychique et scolaire, de la vie à l'hôtel pour les enfants). Évidemment, au regard des difficultés financières des familles, notre taux d'impayés sur ces logements est 3 fois supérieur à ceux des bailleurs sociaux. Mais c'est bien l'APL qui permet que ce taux n'explose pas ! Le pôle Habitat d'Aurore vient de trouver son équilibre après 3 ans « d'apprentissage » du métier de bailleur et au prix de pertes financières assumées par l'association. Cette mesure de gel qui intervient à l'heure où nous inaugurons notre 40^{ème} résidence sociale et ouvrons notre 518^{ème} logement dans le cadre de l'intermédiation locative vient évidemment menacer cet équilibre fragile. Ce gel doit être dégelé !

Éric Pliez
Directeur général

EN BREF...

Les angles morts de la solidarité : suite

Vous avez été nombreux à assister aux conférences et débats qui ont eu lieu le 2 octobre dernier lors du colloque *Les angles morts de la solidarité*. La synthèse de la journée est à votre disposition sur le site www.colloqueaurore.fr qui reste ouvert.

Un espace vous est proposé pour témoigner ou partager des idées, articles ou études.

À bientôt sur www.colloqueaurore.fr

VIE INTERNE

Plan hivernal 2013-2014

Cette année, pour les pôles Urgence et Hébergement d'Aurore, le travail de préparation du plan hivernal est plus modéré qu'à l'accoutumée.

En effet, sur les 457 places ouvertes à Aurore pour le plan 2012-2013, 290 places ont été pérennisées cet été, entraînant, par ailleurs, la création de 50 emplois.

Cependant, ces créations de places restent insuffisantes pour répondre aux besoins croissants d'hébergement (en 2012, selon l'Observatoire national du 115, 64% des appels au 115 n'ont pas pu déboucher sur un hébergement). De nouvelles places de mise à l'abri seront donc créées cet hiver.

À Aurore, le CHU Saint-Pétersbourg (8^{ème} arrondissement), qui accueille déjà 120 personnes ouvrira progressivement 50 places supplémentaires. Au sein de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul, les bâtiments Pasteur (20 places pour des hommes seuls) et Jalaguier (20 places pour des femmes seules) qui fonctionnaient lors du plan hivernal de l'année dernière, réouvriront leurs portes. Après travaux, un 3^{ème} bâtiment d'une capacité de 80 places minimum, devrait être mis à la disposition d'Aurore, courant janvier.

Enfin, Aurore pourra proposer dès la mi-novembre des logements individuels à des familles qui, sinon, auraient été hébergées en hôtel, avec toutes les difficultés liées à ce type d'hébergement (promiscuité, impossibilité de cuisiner...). Comme l'année passée, c'est grâce à un travail en



Les préparatifs du plan hivernal 2013-2014 sont lancés.

étroite collaboration entre bailleurs sociaux, financeurs et Aurore que ce type d'accueil est rendu possible. Ainsi, le groupe Logement Français, en accord avec la DRIHL, a mis à la disposition d'Aurore 8 logements dans le 12^{ème} arrondissement (soit environ 20 places). Au sein d'un immeuble appartenant à Poste-Immo, 12 appartements partagés ont également été mis à disposition d'Aurore et pourront accueillir 40 personnes.

Aurore espère pouvoir multiplier ce genre d'opérations qui permettent à des familles d'éviter l'hébergement en hôtel et leur offrent un accompagnement de qualité.



Héberger dans un logement même pour une mise à l'abri hivernale.

HÉBERGER

Inauguration de la Maison Husson

Ouvert en mars dernier, le premier centre maternel d'Aurore appelé la Maison Husson et situé à Valenton (94), a été inauguré le 14 novembre dernier, en présence de Christian Favier, Président du Conseil Général du Val-de-Marne, du maire de Valenton, Madame Françoise Baud, et du Président d'Aurore, Pierre Coppey.

D'une capacité de 36 places (mères et enfants), la maison Husson accueille pour des séjours de 3 mois renouvelables. Depuis le début de son activité, 25 jeunes mères en difficulté ont été orientées par le département et hébergées avec leur(s) bébé(s) dans les chambres individuelles que propose la grande bâtisse.

L'équipe du centre maternel leur propose un accompagnement à la parentalité ainsi qu'un suivi global pour les aider à formuler puis démarrer un projet d'insertion.



La Maison Husson accueille de jeunes mères en difficulté

SOIGNER

Un Foyer d'accueil médicalisé pour adultes autistes

Depuis 2 ans, le pôle Accueils et Soins Psychiques d'Aurore travaille à l'élaboration d'un projet d'hébergement et d'accompagnement d'adultes autistes à Paris. À la demande de l'association, Xavier Bougoin, responsable du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale du 13^{ème} et Alain Salque, directeur de territoire et responsable du foyer Le Berceau à Aurore (qui accueille des adultes autistes) ont répondu à un appel à projets, pour la création d'un foyer d'accueil médicalisé, pensé en collaboration avec des familles, visant l'autonomie et la socialisation d'adultes atteints de troubles envahissants du développement et plus spécifiquement porteurs d'autisme. Proposant un accompagnement individualisé important, le projet d'Aurore a été retenu par l'Agence Régionale de Santé et le Conseil général de Paris le mois dernier et devrait s'établir dans le 10^{ème} arrondissement de Paris en 2016.



Le bâtiment devrait accueillir 30 adultes autistes d'ici 2016

INSÉRER

Exposition

Afin de valoriser les travaux réalisés par les personnes accueillies au sein de leurs ateliers photographie et arts plastiques, L'Espace de Dynamique d'Insertion L'Odyssée, le service d'Accompagnement Social Lié au Logement et le CHRS La Talvère vous invitent à un vernissage le 3 décembre prochain, de 14h à 18h, dans nos locaux du 72, rue Julien Lacroix (Paris 20^{ème} - métro : Belleville ou Pyrénées). Y seront exposés les peintures, dessins, photographies, moulures ou sculptures réalisés par les jeunes ou les familles accueillies par ces services. Les animateurs des ateliers, la plasticienne Charlotte Sauzeat et le photographe Luigi Francescon seront également présents.

Venez nombreux !



Photographies, sculptures, moulures, à découvrir le 3 décembre prochain

INFOS GÉNÉRALES

Formation : une nouvelle organisation pour 2014

L'organisation de la formation interne à Aurore prend en 2014 un nouveau tournant : plus adaptée aux besoins de l'association et des personnes qu'elle accueille, axée vers plus de formations collectives, elle sera également accessible à plus de salariés.

Les grandes orientations de la formation 2014 ont été dévoilées. Validées par le Comité d'Entreprise, elles visent deux objectifs principaux : améliorer l'adaptation aux postes et développer les compétences des salariés.

"Auparavant, l'enveloppe formation était majoritairement allouée à une somme de demandes individuelles", explique Sophie Lejeune, Directrice des Ressources Humaines. *"Mais grâce aux travaux préparatoires de la GPEC, nous avons pu déceler des difficultés communes à plusieurs services, comme par exemple les problèmes rencontrés par les personnes non-formées face à l'accueil du public. Nous proposerons donc une cession de formation collective sur ce sujet précis".*

D'autres formations, telles que "Gestes

et postures" ou "Habilitation électrique" seront également proposées aux salariés pour lesquels le besoin est identifié.

La formation des équipes tient un rôle essentiel dans le travail de l'association. Il s'agit d'améliorer constamment les services assurés par Aurore et de faire évoluer les métiers, en adéquation avec les besoins des publics.

Si l'accent est particulièrement mis sur les formations collectives, les demandes de formations individuelles sont toujours étudiées : *"Grâce à des enveloppes communes, à disposition d'employeurs d'une même branche, le nombre total de formations individuelles et collectives devraient augmenter".* Enfin, pour aider les salariés dans leur souhait de formation individuelle, ils seront épaulés par le service Ressources Humaines qui les aidera à trouver le bon organisme. Les réponses concernant aux demandes de formations en 2014-2015 seront données fin janvier, après l'avis du Comité d'Entreprise.

🔗 Retrouvez ces nouvelles dispositions en détail sur l'Intranet (discussion Ressources Humaines - Formation) : intranet.aurore.asso.fr

Matinée nouveaux salariés et stagiaires

Deux fois par an, les nouveaux salariés, stagiaires ou volontaires de service civique sont invités pour une matinée d'information et de présentation de l'association par Éric Pliez, directeur général. L'histoire de l'association, les activités de ses différents pôles, les fonctions du siège ainsi que les actions du Comité d'Entreprise leurs sont présentées lors de cette rencontre.

Le prochain rendez-vous aura lieu le 26 novembre 2013 de 9h à 12h (26, rue de Saint-Pétersbourg - 75008 Paris M° Place de Clichy ou Saint-Lazare).

DÉMARCHE QUALITÉ

Évaluations externes des établissements sociaux et médico-sociaux

Les agences d'évaluation que sont la HAS (Haute Autorité de Santé) pour le secteur médical et l'Anesm (Agence Nationale de l'Évaluation des Établissements sociaux et médico-sociaux) élaborent actuellement des nouvelles modalités d'évaluation.

S'agissant de la HAS : la nouvelle version du référentiel d'évaluation interne, intitulée V2014, est très avancée. Il met en place un nouveau dispositif et de nouvelles obligations pour chaque établissement sanitaire :

- Un "compte qualité" sera créé par établissement. Construit comme un outil de dialogue en ligne avec la HAS, le

compte qualité devra être régulièrement renseigné par les services pour rendre compte de l'avancée de la démarche qualité.

- Le compte qualité regroupe 20 nouveaux items, appelés "processus" qui seront obligatoirement renseignés par l'établissement,

- Le dispositif du « patient traceur » qui permettra d'identifier le parcours de soin du patient avec les interlocuteurs et les partenariats mobilisés devra être mis en place.

Cette version V2014 sera mise en œuvre dès janvier pour les établissements qui auront une visite en 2014. Il ne supprime pas pour autant la visite des experts de la HAS qui a lieu tous les quatre ans.

S'agissant de l'Anesm : elle propose aux établissements de se saisir

d'indicateurs expérimentaux au nombre de 11 concernant le suivi des activités et de la qualité des prestations. Ces indicateurs seront validés par le groupe de travail de l'Anesm dont la direction qualité de l'association Aurore fait partie. Ils seront intégrés dans la nouvelle recommandation de pratique professionnelle portant sur l'évaluation interne (en 2014) et seront obligatoires pour les établissements.

Ces évolutions laissent présager d'une démarche d'évaluation interne qui fasse désormais partie intégrante du travail quotidien des équipes.

Claudie Pailleret
Directrice qualité

PRESSE RETROUVEZ REPORTAGES ET INTERVIEWS SUR WWW.AURORE.ASSO.FR/BLOG

LA CROIX – 24 OCTOBRE 2013

Le site d'informations du journal La Croix a interrogé Eric Pliez, Directeur général d'Aurore sur ses nouvelles fonctions en tant que Président du Samu Social de Paris.

FRANCE INTER - 24 OCTOBRE 2013

Akara Tea, nouveau directeur du secteur Économie Sociale et Solidaire d'Aurore, diplômé de l'École Polytechnique, raconte dans l'émission « Un temps de Pauchon » sur France Inter, le parcours atypique qui l'a amené à travailler dans le secteur de l'ESS.

... ET SUR LE BLOG D'AURORE :

- Conférences de l'Olivier : retrouvez les dates et les sujets des prochaines conférences du cycle 2013-2014.

- Économie Sociale et Solidaire : à l'occasion du mois de l'ESS, découvrez l'Épicerie Solidaire d'Aurore, ouverte en octobre à Montreuil .



L'AGENDA DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

VIE INTERNE

- 18 novembre :
• Rencontre avec l'ensemble des délégués du personnel
- 20 novembre :
Rencontre avec les salariés du Foyer Le Berceau à Reffannes
- 26 novembre :
Matinée nouveaux salariés

VIE ASSOCIATIVE

- 19 novembre :
• Réunion du Bureau du Conseil d'Administration

RENCONTRES PARTENAIRES

- 12 novembre :
• Rencontre avec le bureau municipal de la ville d'Eaubonne et le bailleur ICF La Sablière pour un projet de résidence accueil
- Rencontre avec Mme Nassiet-David, directrice de la gérance de la Régie Immobilière de la Ville de Paris.

- 18 novembre :
• Rencontre avec l'Agence Régionale de Santé 75 à propos du projet Autisme à Paris (10^{ème})

RENDEZ-VOUS AURORE

- 14 novembre :
• Inauguration du Centre Maternel Valenton avec Françoise Baud, Maire de Valenton, Christian Favier, Président du Conseil Général du Val-de-Marne et Pierre Coppey, Président d'Aurore
- 26 novembre :
• Inauguration de l'Épicerie Solidaire, avec Dominique Voynet, Maire de Montreuil et Pierre Coppey, Président d'Aurore.



CO-CONSTRUIRE AVEC LES USAGERS

Entre les travaux du groupe « Rien pour nous sans nous » et l'arrivée prochaine de représentants des personnes accueillies au Conseil d'Administration, Aurore affiche sa volonté de co-construire avec les bénéficiaires.



Les personnes accueillies siègeront bientôt aux côtés des administrateurs d'Aurore.

Des représentants des personnes accueillies bientôt au Conseil d'Administration

« Faire avec » les personnes accueillies est une pratique installée depuis longtemps à Aurore. Sur le terrain, 43% des services de l'association ont mis en place un CVS (Conseil de la Vie Sociale pour le secteur social ou médico-social) ou une CRU (Commission de Relation aux Usagers pour le secteur sanitaire) et 34% ont créé des

groupes d'expression, là où la loi 2002-2 n'impose rien^{1,2}. Aujourd'hui, Aurore souhaite aller plus loin... Interrogé sur la participation des usagers par le magazine TSA à l'occasion du colloque *Les angles morts de la solidarité*, Éric Pliez, directeur général déclarait :

« Nous sommes passés ces dernières années de l'assistance à l'accompagnement ; je crois que nous devons désormais privilégier la co-construction ». C'est dans cet objectif qu'a été annoncée, en juin dernier, l'arrivée au sein du Conseil d'Administration de deux représentants des personnes accueillies. Élus au suffrage indirect par les membres de toutes les instances de participation d'Aurore (CVS, CRU et groupes d'expression), ils auront pour mission de participer aux réflexions du Conseil d'Administration et de rapporter les demandes des personnes accueillies. Leurs voix seront entendues pour consultation tout d'abord pour une période test de 2 ans, au terme de laquelle leur statut évoluera vers davantage de responsabilités. Geneviève Colinet, chargée de mission « Participation des personnes accueillies » à la FNARS, accompagne Aurore dans la mise en place du scrutin. Car, pour qu'une co-construction soit possible et que les personnes accueillies se saisissent de cet espace de parole et de travail, il faut les former et les accompagner. Robert est accueilli par le service PRISM - accompagnant des personnes bénéficiaires du RSA -, et candidat à l'élection : « Il y a un mouvement de fond concernant la participation des personnes accueillies. Nous étions dans l'ère de l'assistantat. On sent qu'elle fait aujourd'hui place à celle du partenariat ». Robert et les autres candidats ont rendez-vous le 5 décembre prochain, pour l'élection des représentants des personnes accueillies.

« Rien pour nous sans nous », tout simplement...

Parmi les initiatives emblématiques encourageant la participation des personnes accueillies, celle du groupe « Rien pour nous sans nous » compte parmi les plus constantes et actives. Né en 2009 du projet européen Grundtvig sur l'accès à la citoyenneté, ce groupe de 17 personnes accueillies multiplie les échanges de bonnes pratiques avec des partenaires associatifs européens et mène des actions de promotion de la participation citoyenne au sein d'Aurore. Outre un blog où ils relatent leurs rencontres (www.rienpournous100nous.blogspot.fr), les membres du groupe participent à tour de rôle au CCPA (Conseil Consultatif des Personnes Accueillies, une instance représentative nationale). Avec le soutien du Conseil Régional d'Ile-de-France, ils ont également débuté une enquête auprès d'usagers de 10 services d'Aurore interrogeant le niveau de participation accordé aux personnes accueillies et les améliorations souhaitées par ces derniers. Féridun a participé à l'enquête et fait partie du groupe depuis sa création : « On a pu poser les questions qu'on voulait et, globalement, je pense qu'il y a une bonne participation des personnes accueillies au sein de l'association », estime-t-il. Il constate



Français, suisses, grecs et belges sondent les bonnes pratiques en matière de participation citoyenne

Du 8 au 11 octobre 2013, une partie du groupe « Rien pour nous sans nous » a retrouvé à Liège, les partenaires grecs, suisses et belges du projet. Ils ont réalisé un inventaire des modalités de participation des personnes accueillies pour chaque pays et ont notamment débattu de la notion d'auto-représentation.

L'objectif est d'établir un **recueil de bonnes pratiques** en matière de citoyenneté afin de **pousser les instances européennes à encourager plus activement la participation des usagers**.

« Nous sommes deux fois plus nombreux dans le groupe qu'au lancement du projet, preuve qu'il y a une envie de participer et que les gens s'intéressent à cette question ». Après cette enquête et la rédaction d'un bilan qui recensera les bonnes pratiques en matière de citoyenneté, les membres du groupe « Rien pour nous sans nous » restent convaincus qu'en multipliant les actions, ils amélioreront à Aurore, comme ailleurs, la participation des personnes accueillies. Dans cette optique, ils partageront leurs conclusions avec l'administration européenne, qui finance le projet.

¹ Loi du 2 janvier 2002 de rénovation et de modernisation de l'action sociale, affirme et promeut les droits des usagers et a notamment mis en place les Conseils de la Vie Sociale. /² Enquête interne, réalisée en mars 2012